ANNONCES LÉGALES

CÔTE D'OR

// MODIFICATION

MODIFICATIONS MULTIPLES

ATM BFC
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social :
36, Route de Beaune
21170 SAINT USAGE
RCS DIJON 108 149 444

Au terme de l'assemblée du 10 septembre 2026, il a été convenu du transfert de siège de la Société de : 36, Route de Beaune - 21170 SAINT USAGE A : 4, Rue de la Pluchard - 21110 BRETENIERE ; Ainsi que de la modification de l'objet social qui devient :
- Traitement de charpentes - Traitement de tuiles - Isolation thermique - Traitement et assèchement des murs - Traitement de façades. La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location,de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités. Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. Les articles 2 et 4 des statuts relatifs à l'objet social et au siège social ont été modifiés en conséquence. Pour avis.
Président : Monsieur PUCET

AL26024236

CHANGEMENT DE GÉRANT

FLYING LEAF
Société civile immobilière
Au capital de 1000,00 €
Siège social : 3 rue du Bocage FONTAINE LES DIJON (21121)
R.C.S. : DIJON 753 701 622

Par les décisions unanimes des associés en date des 16 et 22 septembre 2026 ont été constatés le décès de Monsieur Denis SCHENIRER et la cessation de ses fonctions de gérant, la démission de Madame Thérèse JANIN demeurant à FONTAINE LES DIJON (21121) 3 rue du Bocage de ses fonctions de gérante, ainsi que la nomination de Monsieur Grégoire SCHENIRER demeurant à PARIS (75010) 51 rue du Faubourg du Temple en qualité de nouveau gérant.
Les articles 7 et 13 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de DIJON.

AL26024239

CHANGEMENT DE GÉRANT

SEAL
Société civile immobilière
Au capital de 1000,00 €
Siège social : 3 rue du Bocage FONTAINE LES DIJON (21121)
R.C.S. : DIJON 753 701 630.

Par décisions unanimes des associés en date des 15 et 16 septembre 2026, ont été constatés le décès de Monsieur Denis SCHENIRER et la cessation de ses fonctions de gérant, la démission de Madame Thérèse JANIN, demeurant à FONTAINE LES DIJON (21121) 3 rue du Bocage, de ses fonctions de gérante, ainsi que la nomination de Madame Eléonore SCHENIRER, demeurant à PARIS (75009) 7 rue Paul Escudier en qualité de nouvelle gérante.
Les articles 7 et 13 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de DIJON.

AL26024240

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SCI DELESOMY
Société civile au capital de 2.000 euros
Siège social :
7, rue de Peyrehorade
68300 SAINT-LOUIS
449 409 424 RCS MULHOUSE - transfert à RCS DIJON

Le 23 juillet 2026, les associés ont décidé de transférer le siège social du 7, rue de Peyrehorade 68300 SAINT-LOUIS au 4 A, rue Camille Saint-Saëns 21000 DIJON à compter du même jour. Les personnes ayant le pouvoir général d'engager la société envers les tiers sont les gérants, M. Jean-Noël MAIREY et Mme Elisabeth MAIREY,demeurant 4 A, rue Camille Saint-Saëns 21000 DIJON. La société sera désormais immatriculée au RCS de DIJON. Pour avis, la Gérance.

AL26024259

MODIFICATIONS

PAROLA PIZZA,
Société à responsabilité limitée,
précédemment société par actions simplifiée
à associé unique
au capital de 40 000 euros
Nouveau siège social :
1 rue de la Mairie
21560 ARC-SUR-TILLE
898 937 727 R.C.S. TOULON
à immatriculer au R.C.S. DIJON

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 28 août 2026, il a été décidé, à compter du 1er septembre 2026 : de transformer la Société en société à responsabilité limitée, sans création d'une personne morale nouvelle, et d'adopter les statuts régissant cette forme ; de modifier l'objet social ; de transférer le siège social du 772 avenue Jean Monnet - 83190 OLLIOULES (Var) au 1 rue de la Mairie - 21560 ARC-SUR-TILLE (Côte-d'Or).
Forme : ancienne forme, société par actions simplifiée à associé unique ; nouvelle forme, société à responsabilité limitée.
Ancien objet : la préparation, fabrication et distribution de pizzas artisanales à emporter notamment dans des automates et distributeurs automatiques et en restauration ainsi que la vente de boissons soft à emporter.
Nouvel objet : la prise, la détention, la gestion et la cession de participations dans toutes sociétés ou entités ; l'exercice de tous mandats sociaux et fonctions de direction, d'administration ou de contrôle ; la fourniture de prestations de services aux sociétés dans lesquelles elle détient une participation ou dont elle exerce la direction ; les opérations de trésorerie intra-groupe dans les limites de l'article L. 511-7 du code monétaire et financier ; l'exploitation d'un réseau de distributeurs automatiques de pizzas, de produits alimentaires et de boissons ; la préparation, fabrication et distribution de pizzas artisanales à emporter, notamment dans des automates et distributeurs automatiques et en restauration, ainsi que la vente de boissons soft à emporter ; l'acquisition, la gestion et la cession de tous droits de propriété intellectuelle et de tous biens mobiliers et immobiliers.
Siège social : ancien siège, 772 avenue Jean Monnet - 83190 OLLIOULES ; nouveau siège, 1 rue de la Mairie - 21560 ARC-SUR-TILLE.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Dénomination, capital, durée : PAROLA PIZZA; 40 000 euros, divisé en 4 000 parts sociales de 10 euros ; jusqu'au 21 septembre 2120 (inchangés).
Direction : ont cessé leurs fonctions, du fait de la transformation, Monsieur Stéphane PAROLA, président, et Madame Belen BRAVO PAREJA, directrice générale. Est nommé gérant, pour une durée indéterminée : Monsieur Stéphane Christian Robert PAROLA, demeurant 1 rue de la Mairie - 21560 Arc-sur-Tille.
Clause statutaire : les parts sociales sont librement cessibles entre associés ; toute cession à un tiers, y compris au conjoint, aux ascendants et aux descendants, est soumise à l'agrément des associés (article L. 223-14 du code de commerce).
Registre du commerce et des sociétés : la Société, précédemment immatriculée au RCS de Toulon sous le numéro 898 937 727, sera radiée de ce registre et immatriculée au RCS de Dijon.

AL26024260

MULTI-MODIFICATIONS

CONSULTING ANIMAL FEED
Forme : SAS
Capital social : 5.000 €
Siège social : 5, allée des Champs Roux
21910 Noiron-sous-Gevrey
832 405 617 RCS de Dijon

Aux termes d'une décision en date du 4 septembre 2026, l'associé unique a décidé de nommer en qualité de président Monsieur Rudolph GLASSER, demeurant 13, rue des Charrières - 21910 Noiron-sous-Gevrey en remplacement de Monsieur Alain GARCIA.
Aux termes d'une décision en date du 15 septembre 2026, l'associé unique a décidé de transférer le siège social au 33, avenue Pasteur - 21700 Nuits-Saint-Georges.
Mention sera portée au RCS de Dijon.

AL26024269

MODIFICATIONS MULTIPLES

FAIVR'IMMO
SAS au capital de 1 500 €
Siège social :
8 A rue des Plantes
21250 CORBERON
921.827.440 RCS DIJON

Aux termes des décisions prises par la collectivité des associés en date du 25/09/2026, il a été décidé, à compter du même jour, de :
- transférer le siège social de 8 A rue des Plantes 21250 CORBERON au 4 Route de Beaune 21250 CORBERON et de modifier les statuts.
Ancienne mention : 8 A rue des Plantes 21250 CORBERON. Nouvelle mention : 4 Route de Beaune 21250 CORBERON.
- prendre acte de la démission d'Antoine FAIVRE de ses fonctions de directeur général et de ne pas nommer de remplaçant.
Ancienne mention : Directeurs généraux : Jean-Baptiste FLAGEL et Antoine FAIVRE. Nouvelle mention : Jean-Baptiste FLAGEL demeurant 6 rue de la Chapelle 21200 CHEVIGNY-EN-VALIERE.
Mention sera faite au RCS de DIJON.

AL26024282

// ENQUÊTE PUBLIQUE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Demande de permis de construire déposée par la SAS PARC SOLAIRE DU VERGY, pour la réalisation d'une centrale agrivoltaïque sur le territoire de la commune de Champlitte

Par arrêté n° 70-2026-09-17-00001 du 17 septembre 2026 est organisée durant 33 jours, du 19 octobre 2026 à partir de 9h00 au 20 novembre 2026 à 17h00, une enquête publique sur la demande de permis de construire susvisée, à laquelle sont annexées notamment une étude d'impact, son résumé non technique et l'information sur l'absence d'avis émis par la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAe) de Bourgogne Franche-Comté en date du 18 mai 2026.
A cet effet, Jean-Claude LASSOUT, principal de collège en retraite, a été désigné commissaire enquêteur par décision du tribunal administratif de Besançon du 12 août 2026.
Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés en mairie de Champlitte (siège de l'enquête), afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture habituels et consigner éventuellement ses observations dans le registre d'enquête. Toute correspondance relative à l'enquête pourra être adressée au commissaire enquêteur au siège de l'enquête.
Le commissaire enquêteur sera présent afin de recevoir les observations du public en mairie de Champlitte :
- lundi 19 octobre de 9h00 à 12h00,
- samedi 7 novembre de 9h00 à 12h00,
- vendredi 20 novembre de 14h00 à 17h00.
Toute information sur le projet pourra être demandée auprès de la SAS PARC SOLAIRE DU VERGY – 50 rue Madame de Sanzillon – 92110 Clichy ; M. Léopold HUGEL, téléphone : 06.02.00.84.81, mail : leopold.hugel@rwe.com, ou auprès du préfet de la Haute-Saône (bureau des affaires juridiques et du contentieux de l'État – 03.84.77.70.00). Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès du préfet et le consulter à la préfecture.
Le public pourra adresser ses observations, propositions et contre-propositions avant la fin du délai de l'enquête publique:
- sur le registre d'enquête déposé en mairie de Champlitte;
- par écrit au commissaire enquêteur au siège de l'enquête (mairie de Champlitte, 33 bis rue de la République – 70600 Champlitte) pour être annexées au registre d'enquête ;
- être formulées par voie électronique à l'adresse : pref-enquetespubliques@haute-saone.gouv.fr (objet à rappeler obligatoirement: « Centrale agrivoltaïque de Champlitte »). Ces dernières seront consultables sur le site internet des services de l'État en Haute-Saône (https://www.haute-saone.gouv.fr).
Le présent avis sera publié sur le site internet des services de l'État en Haute-Saône (https://www.haute-saone.gouv.fr – Rubriques : Actions de l'Etat – Environnement – Information et consultation du public – Enquêtes publiques – Centrales photovoltaïques).
Le dossier d'enquête publique sera également consultable sur le site internet des services de l'État en Haute-Saône (rubrique précitée).
Un poste informatique sera par ailleurs mis à la disposition du public sur rendez-vous à la préfecture de la Haute-Saône (bureau des affaires juridiques et du contentieux de l'État) du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h30.
Toute personne pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, ainsi que du mémoire en réponse du pétitionnaire aux observations formulées durant l'enquête, à la préfecture (bureau des affaires juridiques et du contentieux de l'État) et en mairie de Champlitte pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Ces documents seront également publiés sur le site internet des services de l'État en Haute-Saône pendant un an.
L'autorité compétente pour prendre la décision de permis de construire est le préfet de la Haute-Saône. La décision qui pourra être adoptée au terme de l'enquête sera un arrêté accordant le permis de construire avec ou sans prescription, un arrêté refusant le permis, un arrêté portant sursis à statuer ou un refus tacite en cas de silence gardé au terme du délai de deux mois mentionné à l'article R. 423-32 du code de l'urbanisme.
Fait à Vesoul, le 24 septembre 2026
Pour le préfet et par délégation :
Le directeur de la citoyenneté,
de l'immigration et des libertés publiques
Fabrice VUILLAUME

AL26024288

// DIVERS

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

Appel à Candidatures du 28/09/2026
La Safer Bourgogne-Franche-Comté (département SD21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Dossier CORGOLOIN – COMBLANCHIEN – CHOREY-LES-BEAUNE – SAVIGNY-LES-BEAUNE – BEAUNE
Transmission d'un domaine viticole comprenant :
- un ensemble de parcelles plantées en vigne, pour une superficie totale de 5 ha 50 a 18 ca, situées sur le territoire des communes de Beaune, Chorey les Beaune, Savigny les Beaune, Comblanchien et Corgoloin. Les vignes sont conduites selon les principes de l'Agriculture Biologique avec certification.
- un ensemble de bâtiments à usage de cuverie, stockages et usages vitivinicoles pour une superficie de 5879 m² situées sur le territoire des communes de Comblanchien et Corgoloin.
- un ensemble de matériel Viti/vinicole complétent cette vente.
Le tout indissociable.
Le repreneur bénéficiera d'un bail cessible concernant 1 parcelle de Beaune 1er Cru « Clos du Roi » d'une surface de 28 ares 68 ca et 2 parcelles de Chorey les Beaune « Les Beaumonts » d'une surface totale 37 ares 44 ca.
Chorey-les-Beaune : Vigne AOC Bourgone, Chorey-les-Beaune – Urbanisme : Zone A du PLU - 58 a 82 ca 'LES BOYARDS' : AB-0102 - 'CHAMP PIETANT' : AR-0101
Savigny-lès-Beaune : Vigne AOC Savigny-les-Beaune, Bourgogne Hautes Côtes de Beaune – Urbanisme : Zone A du PLU - 4 ha 24 a 05 ca 'LES PIMENTIERS' : AP-0033—0034 - 'LES PLANCHOTS DU NORD' : AS-0011 - 'CHAMPLAINS' : ZE-0056—0073—0074—0075—0242—0268—0288 - 'LES GOLLARDES' : ZE-0215—0224—0239
Comblanchien : Sol et Vigne AOC Côtes de Nuits Villages – Urbanisme : Zone A et U du PLU 35 a 33 ca 'LA BERCHERE' : AA-0073 - '0018 RTE NATIONALE 74' : AA-0172 - 'LA COMBE DE LA DAMODA' : AK-0090
Corgoloin : : Bâtiments et Vigne AOC Côtes de Nuits Villages – Urbanisme : Zone A et U du PLU 66 a 79 ca 'AUX CLOUX VIREY' : AA-0066—0068—0069 - 'LA COMBE ASSOLE' : AA-0099—0102
Beaune : Vigne AOC Beaune 1er Cru – Urbanisme : Zone A du PLU - 23 a 98 ca 'LE BAS DES TEURONS' : CR-0043
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le **26/10/2026** à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand, 21850 ST APOLLINAIRE où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et candidater.

AL26024276

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Aux termes d'un acte reçu par Maître Clara SANCHEZ FERREIRA, notaire à DIJON (21000) 43, rue Elsa Triolet - Parc d'activités Valmy (CRPCEN 21086), le 24 septembre 2026, Monsieur Adrien Christobal MAUDINET et Madame Myriam ASSAD, demeurant ensemble à DIJON (21000), 17, rue Jacques Cellerier, nés savoir Monsieur MAUDINET à PARIS (75014) le 29 avril 1985, et Madame ASSAD à PARIS (75014) le 20 janvier 1986, mariés à CONDOM (32100) le 11 août 2018, ont adopté pour l'avenir le régime de la séparation de biens.
Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice à Maître Clara SANCHEZ FERREIRA, où il est fait élection de domicile.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial à M. le juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent.
Pour avis.

AL26024262

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

NON DISSOLUTION

AP NET 21
Société à responsabilité limitée
au capital de 1000 euros
Siège social :
37 C rue des Jardins
21220 MOREY ST DENIS
938 399 557 RCS DIJON

Aux termes d'une décision du 31/07/26, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis: La Gérance

AL26024127

DISSOLUTION

GOLDFISH CONCEPT
SARL au capital de 3000 Euros
Siège social :
15 rue Albert Rémy
21370 PLOMBIERES LES DIJON
RCS DIJON 801 944 141

Aux termes d'une décision de dissolution du 23.09.2026, la société AVENIR (SAS au capital de 70 000 euros, dont le siège social est 15 rue Albert Rémy 21370 PLOMBIERES-LES-DIJON, RCS DIJON 949 473 946) a, en sa qualité d'associée unique de la société GOLDFISH CONCEPT, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil.
Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société GOLDFISH CONCEPT peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication de la dissolution au BODACC. Ces oppositions doivent être présentées devant le tribunal de commerce de DIJON.
Pour avis

AL26024261

NON DISSOLUTION

BON PINARD
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 10000 euros
Siège social :
6 rue de Beauvois
21220 CURTIL VERGY
919 376 038 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 24 septembre 2026, l'Associée Unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
POUR AVIS
Le Président

AL26024272

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 21/09/2026, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : Carmen & Mila
Siège : 22 Allée en Grand Loup - 21490ST JULIEN
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON
Capital : 2000 euros
Objet : L'achat, la vente, la transformation, la restauration, la personnalisation, la création et la commercialisation de tous objets de décoration, mobiliers, objets d'art, œuvres et articles décoratifs, ainsi que de tous produits et accessoires se rapportant à l'aménagement et à la décoration des espaces ; la conception, la création, la réalisation et la commercialisation de compositions et créations florales, ainsi que l'exercice de toutes activités relevant de l'art et de la décoration florale ; la conception, l'organisation et l'animation d'ateliers, de cours, de stages et d'initiations dans les domaines artistiques, créatifs, décoratifs et artisanaux, à destination de particuliers et de professionnels ; l'exploitation de salons de thé, cafés et espaces de restauration légère, avec vente de boissons non alcoolisées et de produits alimentaires, sur place ou à emporter, sous réserve du respect de la réglementation applicable ; la création, l'aménagement et l'exploitation d'espaces dédiés au bien-être, à la détente et à la relaxation, ainsi que la réalisation de toutes prestations et activités accessoires s'y rapportant, sous réserve des dispositions légales et réglementaires applicables ; la conception, l'organisation, la production et la réalisation de vernissages, expositions, manifestations, rencontres, ateliers et événements à caractère culturel, artistique, créatif ou décoratif ; plus généralement, la conception, l'organisation, la coordination et la réalisation de tous événements, manifestations et prestations se rapportant directement ou indirectement aux activités susvisées ;
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Présidente : Madame Celine BELLESSORT, demeurant 22 Allée en Grand Loup - 21490 ST JULIEN
Directeur général : Monsieur Olivier LIGERON, demeurant 22 Allée en Grand Loup - 21490ST JULIEN
POUR AVIS
La Présidente

AL26024194

NIÈVRE

// MODIFICATION

COGEP AVOCATS

MODIFICATION DU CAPITAL

Mes Fiches de Français
Société à responsabilité limitée
au capital de 1000 euros
porté à 129 500 euros
Siège social :
26 Rue de la Gare
58400 MESVES SUR LOIRE
105 565 113 RCS NEVERS

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés du 19.09.26 que le capital social a été augmenté de 128 500 euros par voie d'apport en nature.
En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.
Ancienne mention : Le capital social est fixé à mille euros (1000 euros)
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à cent vingt-neuf mille cinq cents euros (129 500 euros)
Pour avis La Gérance

AL26024210

CHANGEMENT DE GÉRANT

SASU TMT2
SARL au capital de 5 000,00 €
Siège social :
Saint-Hubert
58350 Châteauneuf-Val-de-Bargis
R.C.S. NEVERS : 933 181 034

Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire du 1er février 2026, il a été pris acte de la nomination de Monsieur OURABINE Samir, demeurant rue Jacques Martel 58200 Cosne-Cours-sur-Loire, en qualité de nouveau Gérant, à compter du 1er février 2026, pour une durée indéterminée, en remplacement de Monsieur TALON Jean-François, Gérant démissionnaire.
Modification au RCS de NEVERS.

AL26024287

AVIS DE MODIFICATIONS

ASSISTANCE DEMENAGEMENT
SAS au capital de 100 000 €
Siège social : 39, rue de Verdun
58640 VARENNES-VAUZELLES
491 904 207 RCS NEVERS

Aux termes d'un acte ssp du 30/07/2026, des décisions du Président du 16/09/2026 et des décisions de l'Associée Unique du 16/09/2026 le capital social a été réduit de 50 000 € par voie de rachat d'actions pour le ramener de 100 000€ à 50 000 € puis augmenté de 50 000 € par incorporation de réserves le ramenant ainsi de 50 000 € à 100 000 €.
Aux termes des décisions de l'Associée Unique du 16/09/2026 il a été également pris acte de la démission de M. Pascal ANDRE de ses fonctions de Directeur Général à compter du même jour.

AL26024258

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SNG RESTAURATION
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1 500,00 euros
Siège social : ALBI (81000),
13 Rue Général Pont, Appartement 4

Aux termes d'un ADU des associés du 16/09/2026, il a été décidé le transfert du siège social. Autrefois fixé à ALBI (81000), 13 Rue Général Pont, Appartement 4, il sera à compter du 27/07/2026 fixé à NEVERS (58000), 16 Rue de Loire.
Président : Monsieur Zenky ATASSI, demeurant à NEVERS (58000), 40 Rue Docteur Noël Berrier
Radiation du RCS de ALBI et immatriculation au RCS de NEVERS.

AL26024275

// GÉRANCE

ADENT
SARL au capital de 84 000 €
Siège social :
224, rue Saint Just
58600 GARCHIZY
843 792 128 RCS NEVERS

AVIS DE FUSION

Aux termes de ses décisions du 10/09/2026 l'Associée Unique a approuvé le traité de fusion du 17/07/2026 prévoyant l'absorption de la société ADENT par la société SARL FLADENT, SARL au capital social de 30 000 € ayant son siège social à GARCHIZY (58) – 224, rue Saint Just, immatriculée au RCS de NEVERS sous le numéro 537 397 788.
En conséquence, l'Associée Unique a décidé la dissolution anticipée sans liquidation de la société, son passif étant pris en charge par la société absorbante et les parts émises par cette dernière étant directement attribuées à l'Associée Unique de la société absorbée.
L'Associée Unique de la société absorbante ayant par décisions du 10/09/2026 approuvé la fusion et procédé à l'augmentation corrélative de son capital, la fusion et la dissolution de la société ADENT sont devenues définitives à cette date.

AL26024254

SARL FLADENT
SARL au capital de 30 000 € porté à 31 600 €
Siège social :
224, rue Saint Just
58600 GARCHIZY
537 397 788 RCS NEVERS

AVIS DE FUSION

Aux termes d'un projet de fusion-absorption établi par acte ssp du 17/07/2026 entre la société ADENT (843 792 128 RCS NEVERS) « la société absorbée » et la société SARL FLADENT « la société absorbante », la société absorbée transfère à la société absorbante et sous réserve de la réalisation des conditions suspensives mentionnées dans le traité de fusion, tous les éléments d'actif et de passif qui constituent le patrimoine de ladite société absorbée.
Par décisions du 10/09/2026, l'Associée Unique de la société absorbée ADENT a approuvé le traité de fusion et la transmission universelle du patrimoine de ladite société absorbée à la société absorbante.
Par décisions du 10/09/2026, l'Associée Unique de la société absorbante a approuvé le traité de fusion et la transmission universelle du patrimoine de la société absorbée.
En rémunération de cet apport-fusion, la société absorbante a augmenté son capital social de 31 600 € pour le porter de 30 000 € à 61 600 € par création de 316 parts sociales nouvelles de 100 € nominal, attribuées à l'Associée Unique de la société absorbée. La prime de fusion est de 150 482 €.
La société absorbée étant propriétaire de 300 parts sociales de la société absorbante, cette dernière a procédé à une réduction d'un montant égal à la valeur nominale des 300 parts sociales qu'elle détient au résultat de la fusion, lesdites parts étant annulées ; le capital étant ramené de 61 600 € à 31 600 €. La différence entre la valeur d'apport des 300 parts et le montant de la réduction de capital, soit 138 015 €, s'imputera sur le compte prime de fusion.
La fusion a pris effet d'un point de vue juridique le 10/09/2026 et d'un point de vue comptable et fiscal le 01/10/2025.

AL26024255

// VENTE AUX ENCHÈRES

MAITRE OLIVIER LEVOIR,
Avocat au Barreau de Nevers
10, rue Saint Martin
58000 NEVERS
Tél 09.61.20.61.98
(E-mail) levoir.olivier@orange.fr
A la requête de la SELARL JSA,
mandataire judiciaire,
dont le siège est fixé
18 rue Georges Clémenceau,
78000 VERSAILLES

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Au Palais de Justice à NEVERS (Nièvre),

LE MARDI 10 Novembre 2026 à 10h45
Commune de TAMNAY EN BAZOIS (Nièvre),
LOT UNIQUE : Un immeuble à usage commercial et d'habitation situé au Bourg de TAMNAY EN BAZOIS (Nièvre), comprenant au rez-de-chaussée composé d'un magasin de vente et de stockage ; un étage composé de trois pièces et WC ; et un grenier au-dessus.
L'ensemble est cadastré Section B numéro 280, lieudit «Le Bourg » pour 1 are 45 centiares.
Sur la mise à prix de : HUIT MILLE EUROS (8 000 €)
Avec baisse immédiate et sans nouvelle publicité par pallier de 10%, sans que le prix d'adjudication puisse être inférieur à 5 000 € pour le cas où la mise à prix ne serait pas couverte.
Fait et rédigé par l'avocat poursuivant soussigné le25 septembre 2026. Me Olivier LEVOIR
Les enchères peuvent être portées que par un avocat inscrit au barreau du Tribunal Judiciaire de Nevers
Le cahier des conditions de la vente peut être consulté sans frais, soit au greffe du juge de l'exécution de Nevers situé Place du Palais de ladite ville, soit au cabinet de Maître Olivier LEVOIR situé10 rue Saint Martin, 58000 Nevers, rédacteur du cahier des conditions de vente.
VISITE du bien prévue sur place le 30octobre 2026 à 14h30 : S'adresser à Maître Aude BONNET, membre associé de la SELARL QUALIJURIS 58, huissier de justice, 2 avenue Saint-Just, 58000 NEVERS, Tél : 03 86 59 73 40

AL26024268

// DIVERS

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

Appel à Candidatures
La Safer Bourgogne-Franche-Comté (département SD58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de Alligny-en-Morvan (58) 5 ha 62 a 65 ca - Zonage : N- G-0003—0004 - H-0101—0102
Cmne de Dun-les-Places (58) 6 ha 75 a 15 ca- Zonage : N- E-0103 -ZY-0053 - ZY-0065—0066
Et, par extension, Cmne de Brassy (58) 2 ha 06 a 05 ca- Zonage : N- B-0665 - C-0154—0155—0172
Cmne de Villapourçon (58) 12 a 02 ca- Zonage : N- C-2073
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 19/10/2026 à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 6 rue du Ravelin, 58000 NEVERS où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et candidater.

AL26024279

ANNONCES LÉGALES

TRIBUNAL DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

NEVERS COIFFURE - RCS Nevers 800 370 363 - coiffure et vente de produits cosmétiques - 17 rue de la Préfecture 58000 Nevers. Jugement en date du 21/09/2026 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
Le Greffier

AL26024242

ANIL CONSTRUCTION - RCS Nevers 824 395 222 - maçonnerie générale placo-platre, peinture, carrelage - 27 b rue Saint Bénin 58000 Nevers. Jugement en date du 21/09/2026 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
Le Greffier

AL26024243

LORIDA - RCS Nevers 801 556 788 - coiffure, vente de tous produits et articles divers - 7 rue Etienne Litaud Centre Commercial Carrefour Market 58000 Nevers. Jugement en date du 21/09/2026 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
Le Greffier

AL26024244

SARL 2 D DIFFUSION - RCS Nevers 529 692 584 - exécution prestations de services dans le domaine informatique et télécommunications. achat, vente de mat. informatique, de télécommunication et de bureau. entretien, maintenance dans le domaine informatique. conception, réalisation, mise en conformité d'automatismes électriques, mécaniques hydrauliques et pneumatiques. assemblage ordinateurs. fabrication de produits et accessoires dérivés dans le domaine informatique et des télécommunications -18 rue Thiers 58270 Saint-Benin-d'Azy. Jugement en date du 21/09/2026 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
Le Greffier

AL26024245

PREVOST Stéphane - artisan peintre - 1 rue André Desvignes 58640 Varennes-Vauzelles. Jugement en date du 21/09/2026 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
Le Greffier

AL26024246

FOURS TAXI - RCS Nevers 534 549 589 - le transport de voyageurs par taxi, le transport, la livraison de colis, le transport scolaire. le transport avec un seuil véhicule affecté à cet usage, cette activité étant l'accessoire d'une activité principale autre que le transport routier de personnes - 1 avenue de la Gare 58250 Fours. Jugement en date du 21/09/2026 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
Le Greffier

AL26024247

L'AUBERGE DE MOUNE - RCS Nevers 912 931 797 - l'acquisition et l'exploitation d'un fonds de commerce de restauration sur place et à emporter à Chantenay-Saint-Imbert (58240) 2 place de l'Eglise ou de tout autre fonds de commerce - 2 place de l'Eglise 58240 Chantenay-Saint-Imbert. Jugement en date du 21/09/2026 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
Le Greffier

AL26024248

CLAES Jean - travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment - 58110 Brinay. Jugement en date du 21/09/2026 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
Le Greffier

AL26024249

EURL JAV AUTO PRESTIGE - RCS Nevers 832 005 805 - la préparation esthétique de voiture, lavage, le traitement de la carrosserie en unité mobile - 1 rue de l'Eglise 58440 Myennes. Jugement en date du 21/09/2026 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
Le Greffier

AL26024250

L'AMI VILLAGE - RCS Nevers 904 590 759 - terminal de cuisson débit de boissons et point poste - 8 rue des Ecoles 58150 Tracy-sur-Loire. Jugement en date du 21/09/2026 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
Le Greffier

AL26024251

GGV L'AUBERGE ENSOLEILLEE - RCS Nevers 929 692 754 - restaurant bar hôtel pension traiteur ventes à emporter gites chambres d'hôtes - Bonare 58230 Dun-les-Places. Jugement en date du 21/09/2026 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
Le Greffier

AL26024252

AU CAFE SUSPENDU - RCS Nevers 953 264 405 - l'exploitation de toute activité de café culturel, restauration, brasserie, bar, salon de thé (avec ou sans vente de boissons alcoolisées) ; la vente à emporter de boissons alcoolisées (soit toute la journée soit seulement entre 8 heures et 22 heures) ou non alcoolisées - 2 rue du Pont 58400 La Charité-sur-Loire. Jugement en date du 21/09/2026 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
Le Greffier

AL26024253

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de la collectivité des associés du 1er septembre 2026, les associés de la SCI SEBASTOPOLE, au capital de 50.000 euros dont le siège social est à DONZY (58220) La Grande Brosse, identifiée au SIREN sous le n° 500011556 et immatriculée au RCS de NEVERS, ayant pour liquidateur : Mr EUGENE Sébastien, dt à ISSY LES MOULINEAUX(92130) 43 rue Foucher Lepelletier, se sont réunis.
Il a été décidé qu'il n'y avait pas lieu à liquidation, compte tenu du patrimoine de la Société.
Le rapport a donc été approuvé et il a été donné quitus au liquidateur de sa gestion, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 1er septembre 2026.
Le procès-verbal de l'assemblée d'approbation sera conformément à la loi, déposé au greffe du tribunal de commerce de NEVERS.
Pour avis.
Le liquidateur.

AL26024205

CLÔTURE DE LIQUIDATION

ABRASIVE-POWDERS SAS

Société par actions simplifiée au capital de 2.400,00 euros
Siège social :
5, Chemin de Chaumigny- Chaumigny
58340 Saint-Gratien-Savigny
Siège de liquidation:
6, Chemin de Chaumigny- Chaumigny
58340 Saint-Gratien-Savigny
RCS Nevers 980952 188

Le 02.09.2026, l'AGO a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du même jour.
La société sera radiée au RCS de Nevers
Pour avis.

AL26024273

DISSOLUTION

SCI KOPER

SCI au capital de 1 000,00 €
Siège social :
1 RUE DES 2 PONTS
58210 LA CHAPELLE-SAINT-ANDRE
RCS Nevers 487475246

Par décision Assemblée Générale Ordinaire du16/08/2026, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 16/08/2026, il a été nommé liquidateur(s) Mme KOVAC NATHALIE demeurant 1 Rue des Deux Ponts 58210 La Chapelle-Saint-André et fixé le siège de liquidation où les documents de la liquidation seront notifiés chez le liquidateur.
Mention en sera faite au RCS de Nevers

AL26024281

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 22/09/2026, il a été constitué une société par action simplifiée dénommée: FG SERVICES au capital de 1.000,00 euros en numéraire dont le siège social est situé 31 boulevard du Pré Plantin - 58000 Nevers. Objet social : La création,l'acquisition, la location, la prise à bail, l'exploitation, la gestion et la maintenance de laveries automatiques, blanchisseries et installations destinées à l'entretien du linge. La gestion et l'exploitation de laveries et équipements de blanchisserie pour le compte de tiers, notamment d'universités, d'établissements d'enseignement supérieur, de résidences étudiantes, de collectivités, d'entreprises ou de tout autre organisme public ou privé. La fourniture de toutes prestations de services liées à l'exploitation, à la gestion,à la maintenance, à l'entretien et au bon fonctionnement desdites installations. La vente,la distribution et la mise à disposition de produits, consommables et services liés à l'entretien du linge. Et, plus généralement, toutes opérations pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à cet objet. La société peut recourir, en tous lieux, à tous actes ou opérations, de quelque nature et importance qu'ils soient, dès lors qu'ils peuvent concourir ou faciliter la réalisation des activités visées ci-dessus ou permettre de sauvegarder, directement ou indirectement, les intérêts commerciaux ou financiers de la société ou des entreprises avec lesquelles elle est en relation d'affaires. Président : Florence GAUTHERON demeurant 550 route de Fourchambault, les Cailles - 18150 Le Chautay. Conditions d'exercice du droit de vote aux assemblées : le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix, quel que soit le nombre d'actions que l'associé possède. Clause d'agrément : la cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés. Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers.
Pour avis.

AL26024204

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 16 septembre 2026, il a été constitué une Société Civile dénommée :
2D IMMO
Objet social : La propriété, l'acquisition, la jouissance, l'administration et la gestion, notamment par location ou autrement, de tous biens immeubles, de tous droits immobiliers, tous biens mobiliers et de participations dans toutes sociétés.
Siège Social : 601, rue du Faubourg de Beugnon 58800 CORBIGNY
Capital Social : 1000 euros
Gérance : Monsieur Damien DESRUES demeurant 601, rue du Faubourg de Beugnon, Corbigny, Nièvre
Agrément des Cessions de Parts Sociales : AGE, vote à la majorité des deux tiers
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers
Pour avis.

AL26024241

SCI SIREG
Société civile immobilière
au capital de 200 euros
Siège social :
11 route de Saint-Jean
58130 MONTIGNY AUX AMOGNES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Montigny aux Amognes du 23 septembre 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : SCI SIREG
Siège social : 11 route de Saint-Jean, 58130 MONTIGNY AUX AMOGNES
Objet social : L'acquisition, la gestion, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous biens immobiliers, en pleine propriété ou non, dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.
Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 200 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Monsieur Sylvain GIRON, 11 route de Saint-Jean à 58130 Montigny aux Amognes
Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant. Agrément obtenu à l'unanimité des associés. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
Pour avis.

AL26024256

YONNE

// MODIFICATION

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

LES CAPUCINES
Société Civile au capital de 12 000,00 euros
Siège social : 3 Grande rue – 89150 DOLLOT
751 851 080 RCS SENS
L'assemblée générale extraordinaire du 1er septembre 2026 a transféré le siège social à l'adresse suivante : 3 la Renauderie, 89150 DOLLOT.
Pour avis, le gérant.

AL26024206

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

SCEA KRANTZSCEA KRANTZ

Société civile d'exploitation agricole
Au capital de 200.000 €
Siège social :
68 rue du Ruisseau
9530 CHITRYRCS AUXERRE
882 818 784

Aux termes d'une assemblée générale en date du 27 mai 2026, les associés ont accepté la démission de Monsieur Jean-Yves KRANTZ en qualité de gérant en vue de son départ en retraite. Il devient également associé non exploitant de la société.
Monsieur Antoine KRANTZ devient seul gérant de la SCEA KRANTZ.
Pour insertion
La gérance

AL26024207

MODIFICATION DE LA DURÉE

AUX CYCLAMENS

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social :
6 Avenue Georges Pompidou
89100 SENS
307 738 179 RCS SENS

Aux termes d'une décision en date du 09 juillet 2026, l'Associée Unique a décidé de proroger de 49 années la durée de la Société, soit jusqu'au 05 octobre 2075, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.
Pour avis
La Gérance

AL26024238

S.J.B.
Société d'Avocats

AVIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL

GARAGE MECANIQUE AUTOMOBILE

Société à responsabilité limitée
au capital de 6 000 euros
porté à 300 000 euros
Siège social :
10 bis Rue Jules Lancôme
89600 ST FLORENTIN
833 428 170 RCS AUXERRE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 15 septembre 2026 a décidé d'augmenter le capital social de 294 000 euros par l'incorporation directe de réserves au capital, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatées.
ARTICLE 8 - CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention : Le capital social est fixé à six mille euros (6 000 €) divisé en 2 parts sociales.
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à trois cent mille euros (300 000 €) divisé en 100 parts sociales.
Pour avis
La Gérance

AL26024278

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes.
FORME : Société Civile Immobilière
DENOMINATION : Fontenailles
SIEGE SOCIAL : 5 Rue des Roussiottes – Fontenailles, 89480 ANDRYES
OBJET :
- L'acquisition, l'aménagement, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation, la location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers
DUREE : 99 années
CAPITAL : 100 euros
APPORTS EN NUMERAIRE : 100 euros
GERANCE : - M. Kévin JARDE
CESSION DE PARTS
Librement cessibles entre associés ou époux ; agrément dans tous les autres cas.
IMMATRICULATION au RCS d'Auxerre.
Pour avis,

AL26024293

LES DELICES D'AUXERRE
Société par actions simplifiée
au capital de 1000 euros
Siège social :
19 Avenue Charles de Gaulle
89000 AUXERRE
RCS AUXERRE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à AUXERRE du 25/09/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : LES DELICES D'AUXERRE
Siège : 19 Avenue Charles de Gaulle – 89000 AUXERRE
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1000euros
Objet : Boulangerie, pâtisserie, places, confiseries, restauration à emporter
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Hamza DABBEK, demeurant 18 rue du Tir à CHELLES (77500)
Directeur général : Tarek BOUZIDI, demeurant 5 rue Georges Baudelaire à ORLY(94310)
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de AUXERRE.
Pour avis,
Le Président

AL26024271

SELAS PIERRE JOURDIER
MARIE CHERAMY
JEAN-CHARLES REROLLE
Notaires associés
3, rue Henri Barbusse
58000 NEVERS

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL-DÉLAI D'OPPOSITION

Insertion conforme à l'article 1378-1 du Code de procédure civile :
Suivant testament olographe en date du 7 juillet 2016, Madame Jeanine FASSIER, en son vivant retraitée, née à CLAMECY (58500), le 23 août 1929, ayant demeuré à NEVERS (58000), 18, rue Jules Renard, veuve de Monsieur Roger Jean DÉMERY, et non remariée, non soumise à un pacs ou partenariat, décédée à VARENNES-VAUZELLES (58640) le 17 août 2026, a consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu le 22 septembre 2026, par Maître Marie CHÉRAMY, notaire associée de la société d'exercice libéral par actions simplifiée dénommée «Société d'exercice libéral par actions simplifiée Pierre JOURDIER Marie CHERAMY et Jean-Charles REROLLE, Notaires associés» titulaire d'un office notarial immatriculé à la Caisse de retraite et de prévoyance des clercs et employés de notaires (CRPCEN) sous le numéro 58001 et dont le siège social est à NEVERS (58000), 3, rue Henri Barbusse, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Marie CHERAMY, notaire à NEVERS (58000), 3 rue Henri Barbusse, référence CRPCEN : 58001, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de NEVERS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL26024232

Etude de Maître Christophe ROBERT

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 19 novembre 2007, Mademoiselle Andrée Germaine THOMAS, Retraitée, demeurant à VARENNES-LES-NARCY (58400) 2 Rue des Ecoles, née à LA CHARITE-SUR-LOIRE (58400), le 13 juillet 1921, célibataire, décédée à VARENNES-LES-NARCY (58400) (FRANCE), le 4 mars 2026 a consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Christophe ROBERT, Notaire à NEVERS (Nièvre), 10 rue Vauban, le 8 juin 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de son droit pourra être formée par tout intéressé auprès du Notaire chargé du règlement de la succession : Maître Christophe ROBERT, Notaire à NEVERS (58000), 10, rue Vauban, référence CRPCEN : 58004, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de NEVERS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
Pour avis
Le Notaire

AL26024267

Me Anne JUILLET
Notaire à POUILLY SUR LOIRE (58150)
9 rue René Couard

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL

Par testament olographe du 18 Juin 2024, Mme Mireille Lucienne Augustine CAGNARD, née à LE SAP, le 7 juillet 1932, demeurant à POUILLY SUR LOIRE (58150) 27 bis avenue de la Tuilerie, veuve de Mr Jacques Pierre GUEDON,-décédée à LA CHARITE SUR LOIRE, le 14 mai 2026, a institué un légataire universel. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Anne JUILLET, suivant procès-verbal en date du 24 Juin 2026, dont une copie authentique a été reçue par le tribunal judiciaire de NEVERS, le 18 Août 2026. Les oppositions sont à former en l'étude de Me Anne JUILLET, notaire à POUILLY SUR LOIRE, notaire chargé du règlement de la succession

AL26024283

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SARL EURO FINANCES CONSEILS

512, rue Saint Just
58600 GARCHIZY
RCS Nevers 414 497 370

Aux termes de l'AG de clôture de liquidation en date du 30/09/2026, les associés de la société en liquidation, ont approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur, déchargé celui-ci de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/09/2026.
Les comptes définitifs de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de Nevers.
Le liquidateur

AL26024211

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SARL RH FORM'ACTION

512 rue Saint Just
58600 GARCHIZY
RCS Nevers 510 126 071

Aux termes de l'AG de clôture de liquidation en date du 30/09/2026, les associés de la société en liquidation, ont approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur, déchargé celui-ci de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/09/2026.
Les comptes définitifs de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de Nevers.
Le liquidateur

AL26024212

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 1/6/2026, les associés de la SCI GMV, dont le siège social est à COSNE COURS SUR LOIRE (Nièvre) 16 boulevard de la république, immatriculée au RCS de NEVERS sous le n° 420 774 572, ayant pour liquidateur : Mme VETIZOU née SIMON Nathalie dt à LA CELLE SUR LOIRE (Nièvre) 19 route des Robards, Chanteraine, se sont réunis.
Il a été décidé qu'il n'y aurait pas lieu à liquidation, compte tenu du patrimoine de la Société.
Le rapport a donc été approuvé et il a été donné quitus au liquidateur de sa gestion, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 1er juin 2026.
Le PV de l'assemblée d'approbation sera conformément à la loi, déposé au greffe du tribunal de commerce de NEVERS.
Pour avis.
Le liquidateur.

AL26024199

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI LES OISEAUX DE NUIT

SCI en liquidation au capital de 101 €
Siège Social :
Le Bois Pensué
58310 BITRY
845 117 175 RCS NEVERS

Aux termes d'un acte ssp du 18/05/2026 les associés ont approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Didier JOUANNEAU dt à BITRY (58) – Le Bois Pensué de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de liquidation à compter du 15/10/2025. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS en annexe au RCS.

AL26024201

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI PATNAD
SCI au capital social de 1 524 euros
Siège social : 96-98 Route Nationale – 58300 Saint-Léger-des-Vignes
Siège de la liquidation : 21, rue du Carnat – 58300 Sougy-sur-Loire
R.C.S. NEVERS 411 074 370
Le 01.09.2026 l'AGO a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du même jour.
La société sera radiée au RCS de NEVERS.
Pour avis.

AL26024203



ANNONCES LÉGALES

TRIBUNAL DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce de Boulogne-sur-Mer du 18/09/2026 ouvrant une procédure de redressement judiciaire au profit de la SAS ASTRADEC - la Ferme du Renard zone industrielle la Saunière 89600 Saint Florentin - zone industrielle les Galettes 89600 Saint Florentin - contour des Fontaines 89600 Cheu (valorisation et traitement de déchets). RCS PARIS 448.713.040. Date de cessation des paiements : 01/01/2026. Administrateur judiciaire : la SELAS BMA en la personne de Me Laurent Miquel 119, rue Jacquemars Giélée 59041 Lille, avec mission d'assistance. Les créances sont à déposer entre les mains des Mandataires judiciaires : La Selarl Ruffin Mandataires Associés RM&A en la personne de Me Marion Ruffin-Michaux 5, place d'Angleterre - 62200 Boulogne-sur-Mer ; et la SELARL PERSPECTIVES en la personne de Me Louis DELEZENNE 64, Bd Lafayette 62100 Calais, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL26024213

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 21/09/2026 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de l'entreprise individuelle Monsieur Jean-Pierre ICOS Ccas, 10 avenue Victor Hugo 89200 Avallon (récupération revente de ferrailles). SIREN 800041576. CIP 5125. Date de cessation des paiements : 21/03/2025. Administrateur judiciaire : la SELARL AJRS en la personne de Me Marlène LOISEAU 16 rue de l'Horloge 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire judiciaire, SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL26024214

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 21/09/2026 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la SAS DELCLAUX 3 bis les Vincents 89240 Parly (vente de cycles). SIREN 820107662. CIP 5126. Date de cessation des paiements : 01/07/2025. Administrateur judiciaire : la SELARL DETROIT en la personne de Me Jean-Baptiste ALBERTINI Rond-Point Foch 1 avenue de Saint-Georges 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire judiciaire, SELARL ETUDE BALINCOURT en la personne de Me Cyrielle DELEUZE 16 rue du Temple 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL26024215

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 21/09/2026 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de l'entreprise individuelle Monsieur Rémy Jean Jacky DELANOUE 28 Grande Rue 89570 Neuvy-Sautour (boulangerie pâtisserie). SIREN 751462201. CIP 5127. Date de cessation des paiements : 21/03/2025. Administrateur judiciaire : la SELARL AJRS en la personne de Me Marlène LOISEAU 16 rue de l'Horloge 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire judiciaire, SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC

AL26024216

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 21/09/2026 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la Sàrl AMIANTE ENGINEERING CONCEPT Hôtel des entreprises Florentinois, ZAD Tête d'Or 89600 St Florentin (conception fabrication vente de consommable amiante). SIREN 910317221. CIP 5129. Date de cessation des paiements : 21/03/2025. Administrateur judiciaire : la SELARL AJRS en la personne de Me Marlène LOISEAU 16 rue de l'Horloge 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire judiciaire, SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL26024217

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 21/09/2026 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la Sàrl à associé unique ICAUNAIS LE BONHEUR 8 avenue Jean Moulin 89000 Auxerre (activité d'entretien corporel). SIREN 981320294. CIP 5131. Date de cessation des paiements : 21/03/2025. Administrateur judiciaire : la SELARL AJRS en la personne de Me Marlène LOISEAU 16 rue de l'Horloge 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire judiciaire, SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL26024218

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 21/09/2026 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la SELARL à associé unique EVGSY 1 ROUTE de Paris 89200 Avallon (chirurgiens-dentistes). SIREN 953268216. CIP 5132. Date de cessation des paiements : 21/03/2025. Administrateur judiciaire : la SELARL AJRS en la personne de Me Marlène LOISEAU 16 rue de l'Horloge 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire judiciaire, SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL26024219

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 21/09/2026 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la Sci AUX 2 AMIS 20 Avenue Alfred Grevin 89700 Tonnerre (acquisition d'immeubles). SIREN 847727443. CIP 5135. Date de cessation des paiements : 07/09/2026. Administrateur judiciaire : la SELARL AJRS en la personne de Me Marlène LOISEAU 16 rue de l'Horloge 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire judiciaire, SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL26024220

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 21/09/2026 prononçant l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire au profit de la SAS à associé unique SAS SO SWEET 100 rue du Pont 89000 Auxerre (salon de thé.). SIREN 934266131. CIP 5128. Date de cessation des paiements : 01/07/2025. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur judiciaire : SELARL ETUDE BALINCOURT en la personne de Me Cyrielle DELEUZE 16 rue du Temple 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL26024221

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 21/09/2026 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire au profit de SAS à associé unique RENOVARI 17 rue Emile Tissier 89580 Gy-l'Évêque (préparation esthétique et rénovation de véhicules automobiles). SIREN 991031659. CIP 5130. Date de cessation des paiements : 01/08/2026 Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur judiciaire : SELARL ETUDE BALINCOURT en la personne de Me Cyrielle DELEUZE 16 rue du Temple 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL26024222

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 21/09/2026 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire au profit de l'EIRL Anthony JOUHIER 48 rue Bourneil 89000 Auxerre (Café, bar, tabac). SIREN 495048076. CIP 5133. Date de cessation des paiements : 21/03/2025 Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur judiciaire : SELARL ETUDE BALINCOURT en la personne de Me Cyrielle DELEUZE 16 rue du Temple 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL26024223

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 21/09/2026 prononçant l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire au profit de la Sàrl à associé unique LE FOURNIL DE CHENY 2 Rue du Pont 89400 Cheny (boulangerie, pâtisserie). SIREN 888891413. CIP 5134. Date de cessation des paiements : 21/03/2025. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur judiciaire : Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL26024224

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 21/09/2026 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de l'exploitation agricole Monsieur Hervé BRECHOT Le Moulin Carat 89130 Fontaines (élevage de vaches laitières). RCS Auxerre 422244723. CIP 5073. Liquidateur : Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY.

AL26024225

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 21/09/2026 arrêtant le plan de redressement de la SASU LUIS CONSTRUCTION 23 rue des Bourliers Cidex 202 89230 VENOUSE (maçonnerie générale). RCS Auxerre 818951642. CIP 5080. Commissaire au plan : la SELARL AJRS en la personne de Me Marlène LOISEAU 16 rue de l'Horloge 89000 Auxerre.

AL26024226

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 21/09/2026 prononçant la clôture du redressement judiciaire après exécution du plan de redressement par voie de continuation de la Sàrl RD 105 rue des Mignottes 89000 AUXERRE. RCS Auxerre 538915117. CIP 3756.

AL26024227

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 21/09/2026 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la SAS Léody 43 route Nationale 89160 Lezinnes. RCS Auxerre 849825443. CIP 4805.

AL26024228

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 21/09/2026 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la SAS à associé unique O'CARRELAGE 92 route de Paris Hall 3 89380 Appoigny. RCS Auxerre 891982191. CIP 4829.

AL26024229

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 21/09/2026 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la Sàrl KASI-RENOV 53 Grande Rue 89000 Saint-Georges-sur-Baulche. RCS Auxerre 822958781. CIP 5070.

AL26024230

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 21/09/2026 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de l'entreprise individuelle Monsieur Sébastien Jean MARSZALEK 42 rue de Bonnard 89400 Cheny. RCS Auxerre 947609178. CIP 5072.

AL26024231

// ÉCONOMIE

L'émancipation des femmes par la création d'entreprise

Violette Clabec préside depuis 2024 l'association Little big women, qui soutient le développement de l'entrepreneuriat féminin.

« *On nous qualifie régulièrement de maillon manquant dans la création d'entreprise féminine* . » Violette Clabec, 52 ans, est née à l'entrepreneuriat par hasard en créant Keblow en 2000 : une agence de création digitale, on parlait alors d'informatique. Avec son conjoint, ils travaillent pour *TF1, M6, Samsung electronics, Thales*… et embauchent une douzaine de collaborateurs.

Le binôme convient rapidement de taire la nature de leur relation à la ville, pour ne pas ajouter de biais aux biais habituels. « *L'informatique est un milieu très masculin et il n'était pas rare qu'en rendez-vous on ne s'adresse pas à moi, ou qu'on me prenne pour la secrétaire. Dès les premiers symptômes, nous avons mis en place cette mesure de protection* », évoque la Nordiste sans amertume. Face à ces entraves, elle décide simplement de « *muscler (s)a posture* », formule-t-elle.

Lorsque Fatiha Lexali, une des fondatrices de l'association *Initiatives plurielles,* la contacte une première fois pour faire du mentorat auprès de femmes entrepreneures, elle commence par dire non. « *Je pensais n'avoir pas le temps, n'être pas légitime non plus* », explique la jeune quinquagénaire qui finit par accepter en mentorant plusieurs créatrices durant quelques années. Nous sommes en 2010.

En 2016, l'association s'arrête, après 15 ans d'accompagnement, asphyxiée par des financements européens qui tardent trop. Une vingtaine de bénévoles décident de recréer une association de soutien à l'entrepreneuriat féminin, à plus petite échelle, qui priorise le mentorat. *Little big women* était née.

Égalité des chances

L'association accompagne la création d'entreprise dans tous les axes et développe de nombreuses actions très concrètes qui naissent de l'observation des besoins du territoire ainsi que des gros événements (en moyenne quatre par an) qui permettent de se rencontrer et de faire réseau. « *Rendre les femmes visibles, présenter des femmes inspirantes œuvre à gommer ces biais* », aspire Violette Clabec. Un millier de femmes a été accompagné en dix ans, qui ont adhéré à l'association pour la somme de 10 € mensuels.

« *L'association n'est pas féministe au sens du combat, nous voulons créer une société du vivre-ensemble. Il n'y a pas de notion de revanche, cependant nous œuvrons pour l'équité, l'égalité au sens où Bourdieu* (Pierre, le sociologue) *l'entendait : l'égalité des chances. Parce que les femmes ont tout autant envie de créer leur entreprise, et qu'elles en ont tout autant les compétences. Cependant de nombreux biais historiques, culturels et sociétaux les en éloignent* », précise Violette Clabec, qui avance quelques chiffres : sur 100 créateurs d'entreprises, seulement 30 femmes alors que celles-ci sont plus diplômées que les hommes. « *Et c'est encore pire dans le domaine de la reprise d'entreprise où il faut davantage de tout : fonds, leadership, temps… La moyenne nationale tombe à 7 % de femmes.* »

En cause : moins de réseau, moins de fonds disponibles, une tradition des grandes familles d'entrepreneurs qui transmettaient au premier garçon ou encore un syndrome de l'imposteur plus marqué, observe l'entrepreneure qui illustre : « *Face à une offre d'emploi où une femme cocherait 90 % des cases, elle n'ira pas à cause des 10 % manquants alors qu'un homme ira sans se poser de questions à partir de 50 % de cases cochées.* »

Pour Violette Clabec, la création d'entreprise répond au besoin de reconnaissance, œuvre à l'émancipation et à l'autonomisation économique. Elle rappelle que les femmes ont souvent des retraites plus faibles en raison de carrières en pointillé ou de temps partiels plus ou moins choisis (900 euros en moyenne vs. 1 600 euros pour les hommes).

Transmissions, au pluriel

Née à Valenciennes de parents ouvriers (un père carrossier et une mère aide-soignante) dont les parcours professionnels se sont mal terminés (un harcèlement en raison de son engagement syndical et une invalidité à 50 ans pour le père et un burn-out à 63 ans pour la mère), Violette Clabec dit n'avoir « *jamais rêvé de devenir salariée* ».

Elle le sera brièvement avant de créer Keblow en 2000 puis son cabinet d'expertise des compétences en 2022, connue depuis 2025 sous le nom de Madame transmission. « *Je suis spécialisée en transmission des compétences, dans tous les domaines, depuis l'ouvrier jusqu'au dirigeant. Je suis méthodologue, c'est-à-dire que je vais détecter les compétences clés de la personne dans son écosystème car si elle transmettra ses compétences conscientes, elle ne transmettra pas toutes les autres : tout ce qu'elle sait faire sans le savoir.* »



Violette Clabec

Violette Clabec, préside depuis 2024 l'association Little big women.

Si elle, a eu la ressource pour balayer les obstacles, d'autres ont besoin de soutien. C'est là qu'interviennent les Little big women, surtout actives sur la métropole lilloise et qui essaiment dans le Lensois. Et comme l'accompagnement grossit plus vite que les financements (Région, Ville de Lille, fondations), Violette Clabec rappelle que l'asso est classée d'intérêt général et permet la défiscalisation des dons à hauteur de 60 %. À bons entendeurs.

Justine Demade Pellorce